

## **Mise en contexte**

École des sciences infirmières et des études de la santé (ESIES) est engagée et activement impliquée dans la formation de la relève, l'avancement de la recherche et le partage des connaissances liées aux sciences infirmières et au bien-être des populations.

Le présent code de vie est important, car il reflète les valeurs fondamentales de l'ESIES par le biais de règles de conduite qui nous invite à agir en tout temps de manière responsable, en ayant des rapports empreints de courtoisie, d'honnêteté et de politesse, en démontrant du respect, en faisant preuve d'ouverture, de collaboration et de professionnalisme et à utiliser, si nécessaire, les instances appropriées.

## **Principes sous-jacents au code de vie**

### ***Offrir un environnement d'études et de travail sain, sécuritaire, respectueux, ouvert et humain***

- D'adopter en tout temps un langage et un comportement respectueux de la personne ainsi que de ses valeurs morales, spirituelles et culturelles;
- De véhiculer en continu un comportement exempt d'intimidation, de dénigrement, de menace, d'humiliation ou de harcèlement;
- De présenter une conduite exempte de toute forme de discrimination susceptible de porter atteinte aux droits et libertés de la personne en matière de religion, d'origine ou de liberté d'expression, d'orientation sexuelle, etc.;
- De témoigner du respect envers les ambitions et les choix professionnels et académiques d'autrui;
- De respecter les installations et le matériel de l'ESIES et de l'Université de Saint-Boniface (USB) mis à sa disposition dans le cadre de son travail et de ses études;
- De respecter les règlements, les politiques et autres documents institutionnels en vigueur à l'ESIES et de l'USB;
- De respecter les lois, les politiques et les règlements en vigueur;
- De respecter les codes de conduite, d'éthique ou déontologiques des ordres professionnels et des organisations partenaires ou affiliées s'appliquant dans le cadre de ses activités académiques ou professionnelles.

### ***Favoriser les pratiques collaboratrices riches***

- S'ouvrir au travail d'équipe et considérer la diversité comme synonyme de complémentarité;
- Reconnaître la qualité du travail d'autrui sans s'en attribuer indûment le mérite;
- Prévenir l'apparition de conflits interpersonnels et les gérer en adoptant des pratiques de communication saines et ouvertes;
- Mentionner clairement ses attentes et fournir régulièrement une rétroaction constructive dans une optique de développement professionnel;
- Favoriser le partage et la réalisation équitables des tâches et des responsabilités lors d'activités collaboratives.

***Agir avec professionnalisme et intégrité***

- Observer des principes d'intégrité dans leur travail et dans leurs relations avec autrui;
- Agir avec honnêteté;
- Éviter de se placer dans une position de conflit d'intérêts (ou d'apparence conflictuelle) qui pourrait affecter ou mettre en doute leur impartialité ou leur intégrité;
- Reconnaître et ne pas transgresser les limites liées au respect de la confidentialité;
- Éviter d'attribuer indûment une dimension publique à leurs griefs;
- Se responsabiliser quant à leur charge d'étude ou de travail en assumant les tâches qui y sont reliées;
- Adopter une tenue vestimentaire appropriée selon l'activité ou l'événement. Plus particulièrement, adopter une tenue professionnelle favorisant une relation saine avec autrui sur les lieux de travail, d'études et de stages ou lors d'événements officiels.

***Contribuer au rayonnement ainsi qu'à la bonne réputation de l'ESIES et de la profession***

- S'engager, par son travail, sa personnalité, ses talents et ses compétences, à l'atteinte de la mission de l'École;
- Contribuer au rayonnement et à la bonne réputation de l'École lors de toute activité académique ou tout événement associé;
- N'utiliser en aucun cas les médias de l'information ou les médias sociaux pour véhiculer des propos erronés ou diffamatoires sur l'École ou pour promouvoir des activités non conformes aux valeurs de l'École;
- S'abstenir de dénigrer, d'abaisser, de médire, d'utiliser un langage inapproprié et toute autre pratique risquant à ternir l'image de la communauté universitaire en tout ou en partie lors de toute activité académique ou tout événement associé à l'École;
- Éviter de s'associer à tout comportement ou activité risquant de nuire à la réputation ou au fonctionnement de l'École ou de ses membres;
- Éviter tout comportement ou activité pouvant porter préjudice à la relation professionnelle et de confiance unissant l'École à ses partenaires;
- Veiller à obtenir le consentement éclairé de l'École avant l'amorce de tout partenariat externe et de toute activité de sollicitation à des fins caritatives associée au nom de l'ESIES ou d'un de ses programmes.

Pour conclure, il est attendu que le personnel, le corps enseignant et la communauté estudiantine de l'ESIES connaissent et respectent en tout temps les valeurs et les principes mentionnés au présent code de conduite. Les manquements au respect de ce code de conduite entraîneront des mesures d'avertissement ou des sanctions sur le plan disciplinaire.

**Approuvé par : Daniel Gagné \_\_\_\_\_ Date : le 21 janvier 2024\_**